



# Focus :

## Les fournitures scolaires

Cadre national et leviers académiques pour alléger le budget des familles et le poids des cartables

---



# Édito

---

Mesdames, messieurs les directrices et directeurs, enseignantes et enseignants,  
Mesdames, messieurs les chefs d'établissements et professeurs,  
Chères et chers collègues,

Alors que les équipes éducatives finalisent leurs listes de fournitures demandées aux élèves pour la prochaine année scolaire, l'académie de Strasbourg réaffirme son engagement pour que le coût des fournitures scolaires ne soit pas un frein à la réussite d'un élève.

Ce focus apporte un cadre de référence et des pistes concrètes pour guider les établissements scolaires dans l'élaboration concertée des listes de fournitures scolaires nécessaires, simplifiées, sobres et durables, privilégiant les matériels rechargeables, triables et recyclables.

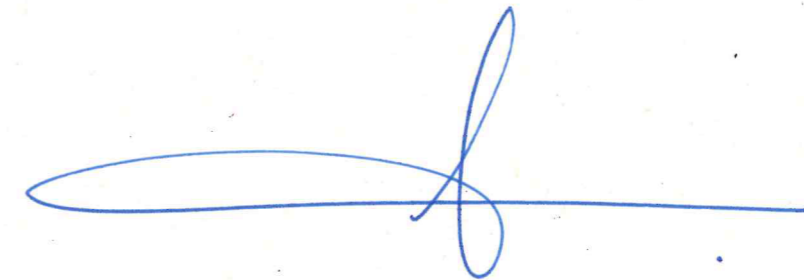
Ces orientations traduisent une approche éducative du matériel scolaire et prolongent les valeurs fondatrices de notre École : l'égalité des chances, pour garantir à chaque élève les mêmes conditions d'apprentissage ; la responsabilité collective, pour encourager une utilisation raisonnée des ressources ; et la sobriété éducative, qui place l'essentiel au cœur des apprentissages dans une démarche éco-responsable.

Viser la maîtrise des fournitures dès le premier degré, c'est affirmer l'ambition d'une École plus juste, plus inclusive et plus attentive à chaque élève. Cette démarche contribue également à préserver leur santé, en favorisant l'allègement du poids des cartables.

L'académie de Strasbourg porte cette ambition en établissant pour chaque élève, dès son entrée en classe, le matériel utile à sa réussite.

Ce focus invite les communautés éducatives à élaborer des listes fidèles aux principes communs : sobriété, équité, durabilité. Les écoles, collèges et lycées sont appelés à s'approprier ce socle et à l'adapter localement via les concertations prévues (conseil des maîtres, conseil d'école, conseil pédagogique, conseil d'administration).

**Olivier Klein, recteur de l'académie de Strasbourg**

A blue ink signature of Olivier Klein, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical stroke.

## Cadre de référence national et académique

### Rappels nationaux :

Conformément à la circulaire du 30 juin 2022 relative aux fournitures scolaires, les listes de matériel doivent être **simples, raisonnables et limitées**, afin de répondre à plusieurs objectifs :

- **Maîtriser le coût** pour les familles, afin de tenir compte du contexte économique ;
- **Réduire le poids des cartables**, avec pour repère un cartable qui est inférieur à 8-10 % du poids de l'élève, afin de préserver sa santé et sa posture ;
- **Sensibiliser au recyclage** et à la sobriété grâce à des fournitures durables (rechargeables, triables, recyclables).

Les listes de fournitures, sans exigence de marque spécifique, sont élaborées à l'issue d'une large concertation associant les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves. La liste définitive doit être publiée au plus tard à la mi-juillet sur le site internet de l'établissement et l'ENT. Un affichage accessible à tous doit en être fait.

### Axes académiques pour réduire significativement les coûts des fournitures scolaires :

L'académie de Strasbourg est engagée dans une démarche volontariste, favorisant le bien-être des élèves, l'attention portée aux familles et aux équipes éducatives. Les actions engagées s'articulent autour de plusieurs axes :

- **Alléger le budget des familles** : en concertation avec le foyer socio-éducatif des collégiens et lycéens, les associations de parents d'élèves et les collectivités, si elles le souhaitent, afin de favoriser des achats à moindre coût (cahiers, classeurs, trousseau minimal) ;
- **Alléger le poids des cartables** : avec des exemples de listes de fournitures réduites prévoyant, quand cela est possible, la mutualisation du matériel entre les disciplines ;
- **Éduquer au développement durable** : mise en place d'une culture du réemploi (banques de fournitures, collectes annuelles, projets écoresponsables) et d'un usage optimal des fournitures déjà acquises (utiliser un cahier pas encore entièrement utilisé l'année scolaire suivante).

Ces leviers s'appuient sur les listes-modèles Éduscol, adaptables au contexte local, afin de promouvoir une sobriété exemplaire au bénéfice de tous les élèves.

→ Pour prendre connaissance des listes-modèles des fournitures scolaires pour la rentrée scolaire du ministère de l'Éducation Nationale :

<https://www.education.gouv.fr/fournitures-scolaires-pour-la-rentree-455277>



## Lignes directrices pour une liste de fournitures scolaires, fidèle aux préconisations nationales

### 3 MOTS D'ORDRE

**Cartables allégés**

**Équité**

**Écoresponsabilité**

*Pour les écoles maternelles et élémentaires, les collèges et les lycées*

**Leviers prioritaires pour réduire les coûts**, à élaborer par cycle (conseil des maîtres/conseil d'école, conseil d'enseignement, conseil pédagogique/conseil d'administration) :

- **Liste centrée sur l'essentiel** : issue d'une réflexion collective, mutualisée entre disciplines pour des cartables allégés ;
- **Réutilisation systématique** : inciter à reprendre le matériel exploitable de l'année précédente (trousse, crayons, règles, cahiers) ;
- **Viser la réduction des coûts** : selon contexte local, avec collectivités, associations de parents, coopérative scolaire, foyers sociaux-éducatifs des collégiens ou des lycéens, fonds sociaux en EPLE.

**Pratiques inspirantes :**

- **Matériel durable multi-années** : cahiers spéciaux (évaluation, liaison, poésie), arts visuels, scientifique/sportif (prêt/rotation), etc.
- **Armoire solidaire dans la salle de classe ou l'établissement** : réemploi + dons des usagers.

**Calendrier :**

listes finales publiées au plus tard mi-juin

## Exemple inspirant du 1<sup>er</sup> degré

L'école Jacques Prévert du Vieux-Thann a mis en place une liste de fournitures scolaires dont la prise en charge est partagée entre les familles et la coopérative scolaire de l'établissement avec pour objectif l'achat de matériaux durables.

### LISTE DE MATERIEL POUR LES NOUVEAUX CM1-CM2

- 1 cartable à fond rigide
- 1 trousse comprenant :
  - 1 paire de ciseaux à bouts ronds,
  - 1 stylos bleus effaçables + 3 recharges
  - 3 stylos verts,
  - 2 stylos rouges,
  - 2 stylos noirs,
  - 5 crayons de papier,
  - 2 gommes,
  
  - 1 taille crayon avec réservoir,
  - 5 colles en bâton,
  - 2 surligneurs,
  - 5 feutres d'ardoise,
  - 1 boîte de feutres,
  - 1 boîte de crayons de couleurs,
  - 1 chiffon (éponge) pour essuyer l'ardoise.
  
- Autre matériel :
  - 1 agenda,
  - 1 ardoise blanche,
  - 1 paquet d'oeillets,
  - 2 boîtes de mouchoirs,
  - Des baskets pour la salle de sport dans un petit sac (à partir du mois de novembre).

\* Tout le matériel est à apporter le jour de la rentrée.  
**\* Mettre le prénom et nom sur toutes les affaires scolaires : chaque feutre, chaque crayon de couleur, règle, gomme ...**

\* Le reste des fournitures scolaires sera commandé par l'école à l'aide de la coopérative scolaire à laquelle les parents participent.



## Exemple inspirant du 2<sup>nd</sup> degré

### LES ACHATS GROUPÉS DE FOURNITURES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE MOLSHEIM :

Depuis plusieurs années, une association de parents d'élèves de Molsheim met en œuvre un dispositif d'achats groupés de fournitures scolaires à destination des familles du territoire. Menée en partenariat avec les établissements scolaires, cette action couvre aujourd'hui **le collège Bugatti et s'étend à compter de cette année au lycée Louis-Marchal de Molsheim.**

Le dispositif repose sur un travail de concertation conduit dès le printemps avec les équipes pédagogiques, dans le cadre des conseils d'enseignement et du conseil pédagogique. La question du poids des cartables y est également abordée. Les listes de fournitures pour l'année suivante sont arrêtées fin avril - début mai, ce qui permet à l'association d'engager dans les délais le démarchage auprès des fournisseurs. Lorsque cela est possible, des alternatives moins coûteuses sont suggérées pour certains articles. Par exemple, des palettes de dessin rectangulaires en remplacement de formats ovales plus onéreux.

À partir des listes officielles, l'association négocie des tarifs auprès de fournisseurs spécialisés dans la vente en gros, en privilégiant les entreprises locales. Les commandes groupées permettent de bénéficier d'économies d'échelle. Un bon de commande unique, regroupant l'ensemble des fournitures, est ensuite proposé aux familles.

La réception des marchandises, leur organisation et leur redistribution aux élèves sont assurées par les bénévoles de l'association. Le temps fort de restitution se tient à la toute fin août : le collège Rembrandt Bugatti ouvre ses portes en fin d'après-midi le vendredi et le samedi matin pour permettre aux familles de récupérer leurs commandes.

Les bons de commande sont intégrés aux dossiers d'inscription. Une attention particulière est portée aux familles des futurs sixièmes : l'association est présente lors des inscriptions au collège pour présenter le dispositif et recueillir les commandes. L'information est par ailleurs relayée via les réseaux sociaux et les canaux de communication locaux. En 2025, le montant total des commandes au collège Bugatti a atteint 15 000 euros. L'opération mobilise une anticipation importante et une coordination étroite avec les établissements, pour un résultat dont les familles sont les premières bénéficiaires.





# ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE STRASBOURG

6 RUE DE LA TOUSSAINT 67000 STRASBOURG

TÉL : 03 88 23 37 23

Accueil du public : 8h30/12h - 13h30/17h

### DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

#### Bas-Rhin (67)

Accueil téléphonique : 03 88 45 92 92  
Accueil du public : 8h30/12h - 13h30/17h  
Courriel : [ce.ia67@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.ia67@ac-strasbourg.fr)  
Adresse : 65 avenue de la Forêt-Noire  
67083 Strasbourg Cedex

#### Haut-Rhin (68)

Accueil téléphonique : 03 89 21 56 56  
Accueil du public : 8h30/12h - 13h30/17h  
Courriel : [ce.ia68@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.ia68@ac-strasbourg.fr)  
Adresse : 52-54 avenue de la République  
68017 Colmar Cedex

[www.ac-strasbourg.fr](http://www.ac-strasbourg.fr)

[@acstrasbourg](https://www.instagram.com/acstrasbourg)

